

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 3**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.221.100

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Frost-Ex MO 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTC GmbH.	
Rue:	Adolf - Oesterheld - Straße 1	
Lieu:	D-97337 Dettelbach	
Boîte postale:	1180	
	D-97337 Dettelbach	
Téléphone:	+49(0)932491910	Téléfax: +49(0)9324919155
e-mail:	info@mtc-chemie.com	
Internet:	www.mtc-chemie.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:Tox Info Suisse Tel.: 145
Giftnotruf Berlin (24 h): 030 30686700**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive 1999/45/CE.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque de graves lésions des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

calcium nitrate

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**Mentions de danger**

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 3**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.221.100

Page 2 de 6

P310 être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
233-332-1	calcium nitrate	50 - 75 %
10124-37-5	O - Comburant, Xi - Irritant R08-36	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318	
01-2119495093-		

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes nitriques (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 3**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.221.100

Page 3 de 6

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: inhalation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Acide. Nitrite. Agents oxydants.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des mains

Protection des mains: Gants à usage unique.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Combinaison. Bottes.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

liquide:

Couleur:

transparent trouble

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 3**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.221.100

Page 4 de 6

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 7 ± 1

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Point de sublimation: non applicable

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

solide: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

Densité: 1,43 ± 0,03 g/cm³

Hydrosolubilité: complètement miscible

Teneur en solvant: 0 %

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 59,00 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

10.4. Conditions à éviter

Acide.

Nitrites.

Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide cyanhydrique (acide cyanhydrique).

Oxydes de soufre.

Oxydes nitriques (NOx).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
10124-37-5	calcium nitrate				
	orale	DL50	2000 mg/kg	Rat	ECHA

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur la peau :

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 3**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.221.100

Page 5 de 6

espèce: Lapin.
 Évaluation: non irritant.
 Effet irritant sur l'oeil:
 espèce: Lapin.
 Évaluation: non irritant.

Effets sensibilisants

sensibilisant.
 espèce: Cochon d'Inde.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

Information supplémentaire

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce
10124-37-5	calcium nitrate				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1378 mg/l	96 h	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	1700 mg/l	96 h	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	490 mg/l	48 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Frost-Ex MO 3**

Date d'impression: 18.03.2020

Code du produit: 30.221.100

Page 6 de 6

Transport terrestre (ADR/RID)**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport fluvial (ADN)**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport maritime (IMDG)**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): 0 %

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

08 Favorise l'inflammation des matières combustibles.
36 Irritant pour les yeux.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)